



**Note Conceptuelle du « Projet d'Amélioration de la Chaîne de valeur du Riz et d'Accès au marché »
(PACRAM)**

1. CONTEXTE :

Située en Afrique centrale, juste au nord de l'équateur, entre le 2° et le 11° de latitude, et entre le 14° et le 28° degré de longitude Est, la République Centrafricaine (RCA), est un vaste pays (623 000 KM²) enclavé, faiblement peuplé avec une population estimée à 6 470 307 habitants en décembre 2023 selon les projections démographiques récentes de l'ICASEES et avec une population inégalement répartie. Cependant, depuis plusieurs décennies, la RCA est confrontée à d'énormes défis de gouvernance accentués par des crises répétées qui continuent d'affecter la situation sociale et fragiliser le fonctionnement des institutions et la reprise économique.

La République centrafricaine pays disposant de près de 15 millions d'hectares de terres arables jouit d'un climat favorable avec une grande diversité d'écosystèmes. Selon le document du Compact National pour l'Alimentation et l'Agriculture, le tiers de la superficie du territoire centrafricain est réputé propice à l'agriculture et l'élevage, ce qui lui permet d'accueillir une large gamme de cultures destinées au marché intérieur. La contribution du secteur agricole au PIB qui avant la crise (2012) était de 46% est actuellement estimé à 30% (en baisse). Malgré son recul, le secteur représente 70 % des emplois et de plus de 75 % de la consommation alimentaire nationale. Malgré ce potentiel, les exploitations sont caractérisées par une modeste taille (1,5 à 2 ha) ; une pratique de cultures itinérantes sur brûlis ; des techniques de production peu intensives avec des équipements rudimentaires ; une faible utilisation de semences améliorées, d'engrais et un faible niveau de rendement des cultures ; seulement 0,7 millions des 15 millions d'hectare sont mis en valeur chaque année due à une faible densité démographique (6 habitants/km²) ; une présence des cultures vivrières dans presque toutes les exploitations agricoles ; non valorisation de l'énorme potentiel des vastes terres irrigables et la grande disponibilité de l'eau de surface.

Malgré tous ces atouts, la RCA reste pauvre et fragile. La pauvreté a augmenté de plus de 22% depuis 2003 et l'extrême pauvreté sévit tout aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, cependant, les zones rurales restent plus fragiles que les zones urbaines où se trouvent concentrés l'essentiel des activités économiques et des services. Plus de 40,6% de la population ont un revenu de plus de 50% inférieur au revenu moyen (PNUD 2019) au niveau national. Les ménages les plus pauvres sont ceux dont le chef travaille dans l'agriculture (soit plus de 60% de la population et concentrent plus de 8 personnes pauvres sur 10). Parmi les causes de la pauvreté rurale figurent la faible disponibilité et maîtrise des facteurs de production et de valorisation agro-pastoraux, la disparition ou l'effondrement du tissu économique, l'enclavement du pays et spécifiquement de ses zones rurales et l'absence ou la faible efficacité des services publics dans les zones rurales. L'insécurité alimentaire quant à elle touche dans l'ensemble, quasiment un ménage sur deux (48%). Elle est plus ressentie en milieu rural (56%) qu'en milieu urbain (37%).

De tout ce qui précède, le pays est tributaire d'importation des produits alimentaires (50%) rendant la balance commerciale déficitaire avec pour conséquence l'augmentation d'insécurité alimentaire due à une hausse considérable des prix des alimentaires. Afin de permettre à la RCA de valoriser tout ce potentiel dont elle dispose, le pays doit surmonter de nombreux problèmes : i) d'accès limité aux ressources financières ; ii) de mauvaise qualité des intrants agricoles ; iii) d'infrastructures de communication, de technologies de production, de gestion après récolte, de transformation, de commercialisation et d'accès au marché peu satisfaisants ; iv) de faibles capacités des institutions publiques et privées et des organisations de producteurs. Le riz reste la troisième céréale produite dans le monde après le blé et le maïs. En 2023, la production mondiale de riz devrait avoisiner 523,5 millions de tonnes (FAO). Entre 2021-2022, les exportations de riz sont estimées à 53,6 millions de tonnes.

Au niveau africain, le riz est une denrée stratégique pour la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté. Il est cultivé dans près de 40 des 54 pays du continent. L'activité de riziculture est une source de revenus pour plus de 35 millions de riziculteurs. Il est à noter que la plupart des pays africains y compris la RCA ne sont pas autosuffisants en riz mais cependant tous sont fortement dépendants des importations pour satisfaire la demande croissante de riz.

Depuis une décennie, la République Centrafricaine (RCA) connaît un déclin de production rizicole. Le niveau des importations de riz blanc est en nette augmentation avec des estimations entre 12357 T (Min Commerce). Par contre, en 2023, le niveau de la production nationale de paddy est estimé à 1750 Tonnes. Ce qui est en régression par rapport aux années 1990 où la production atteignait 7.800 Tonnes. La consommation moyenne du riz est passée de 4,5 kg/personne/an à 5 kg/personne/an. Avec le changement des habitudes alimentaires intergénérationnel, la consommation *per capita* est susceptible de croître un plus à 7,5 kg/personne/an.

La création de la Coalition pour le développement de la Riziculture en Afrique (CARD) à l'issue d'un partenariat entre la JICA, le NEPAD, AGRA en 2008 a permis à 32 pays dont fait partie la RCA de bénéficier d'appuis multiforme pour l'élaboration d'une Stratégie visant à doubler la production nationale sur 10 années. C'est ainsi qu'au cours de la période 2012 – 2025, la SNDR1 a été élaborée, mise en œuvre et a permis de doubler la production du riz en RCA. Ces acquis ont été freinés par les crises à répétitions entre 2013 et 2017. Le contexte mondial marqué par le COVID et la crise en Ukraine ont affecté la production agricole en général et celle du riz en particulier. La SNDR1 étant arrivé à termes, son évaluation a permis d'élaborer la SNDR2 qui fixe les interventions prioritaires dans le sous-secteur rizicole qui devrait permettre de lever les contraintes afin d'atteindre les objectifs dudit document.

C'est dans ce contexte que la SNDR a défini un certain nombre d'action parmi lesquels le « **Projet d'amélioration de qualité du Riz et accès au marché (PACRAM)** » afin de résoudre cette problématique.

2. Justification

En 2012, la République Centrafricaine a adhéré à l'initiative CARD aboutissant à l'adoption d'une SNDR affichant une ambition de production de paddy de 95 400 Tonnes en 2025 dont 64 340T en riziculture pluviale, 20 740 T en riziculture de bas – fonds et en culture irriguée 10 320T. La crise de 2013 à 2014 n'a permis l'opérationnalisation de cette SNDR.

La SNDR1 étant à termes, sa relecture a permis d'élaborer la SNDR2 qui fixe les axes stratégiques en occurrence (i) intensification durable de la production du riz ; (ii) Amélioration de la capacité post récolte et de la chaîne de valeur ; (iii) renforcement de capacités de commercialisation et d'accès aux marchés ; (iv) appuis institutionnels adéquats aux acteurs de la filières (recherches, vulgarisation, organisation et accompagnement des producteurs, financement/investissements et partenariat). Le PACRAM rentre dans l'axe stratégique 3 de la SNDR2 qui est en lien avec l'objectif stratégique 4.7 du PND : **Augmenter de façon significative la productivité et la production agricole** ; qui peut être atteint avec l'ensemble des étapes de la production (semences, irrigation, mécanisation, technique culturales, fertilisation, transport, stockage, maîtrise de la qualité des produits) et l'objectif stratégique 4.8 : **Développer les opportunités pour une transformation des produits agricoles** avec son action opérationnelle (ix) Facilitation de l'accès aux marchés nationaux et internationaux pour les produits agricoles transformés, en réduisant les obstacles commerciaux, en améliorant les infrastructures logistiques et en fournissant un soutien à l'exportation pour les entreprises agricoles.

Le PACRAM s'aligne sur l'axe d'intervention du Document de la Politique Agricole Nationale (DPAN) à savoir : développer les infrastructures de transport de transport de commercialisation, de transformation et des aménagements ruraux. L'objectif de la SNDR2 est de réduire de moitié l'importation du riz d'ici 2030, ce qui équivaut

à une production annuelle d'environ 34 milles tonnes. Pour ce faire, il est nécessaire d'assurer d'améliorer la production et la productivité du riz tout en créant les maillons manquant pour créer plus de valeur ajoutée afin de participer efficacement au développement socioéconomique du pays.

Aujourd'hui le besoin en riz de la RCA est totalement satisfait par l'importation qui s'élève à xxxxx pour une valeur monétaire de xxxxxx. Les atouts dont dispose la RCA lui permet d'être autosuffisant et même excédentaire en riz si les moyens sont mis en œuvre. Pour parvenir à l'autosuffisance en riz, un certain nombre de réformes institutionnelles, de renforcement de capacités, les appuis aux acteurs de la filière et les investissements productifs à réaliser pour atteindre un niveau de productions conséquents.

Dans le cadre de la SNDR2, le gouvernement en coopération avec les partenaires techniques et financiers mobilisera des ressources pour financer les programmes et projets définis dans ledit document parmi lesquels est cité le PAQRAM. Le but du projet est de fournir le marché local en riz de qualité et en quantité.

3. ZONES D'INTERVENTION ET BENEFICIAIRES

Le projet couvre les pôles de développement du riz (Bangui et ses environs, Bambari et Bozoum). Les bénéficiaires directs du projet sont les producteurs individuels, les organisations des producteurs, les coopératives, les transformateurs, les distributeurs, les PME et PMI intervenant dans la filière rizicole.

4. OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif global du PACRAM est de contribuer d'une manière durable à l'amélioration de la chaîne de valeur du riz et son accès au marché dans le but de réduire l'importation du riz et d'améliorer sa contribution au PIB.

De manière spécifique, il s'agit de :

1. Améliorer la production et de la productivité du riz dans les bassins de production ;
2. Développer les chaînes de valeur riz ;

5. COMPOSANTES, RESULTATS ET ACTIVITES

Pour permettre d'atteindre les objectifs du SNDR2, il est nécessaire d'améliorer la production et la productivité et assurer la mise en place de la chaîne de valeur de la filière riz. Pour se faire, les résultats visés par le projet dans le cadre la Composante 1 relatif au développement d'infrastructures de transformation de riz et de compétences pour l'entrepreneuriat sont (i) 34 milles tonnes de riz paddy sont produits, (ii) 7750 riziculteurs sont appuyés (formation, structuration, intrants etc.), (iii) 9610 ha sont aménagées ; : 5 rizeries modernes sont construites et 3 réhabilitées ; (iv) 310 OP sont renforcées ; (v) 80 OP accompagnées sont migrées en coopérative et (vi) les sectoriels sont appuyés pour faire les reformes nécessaire pour le développement de la filière riz. Pour la Composante 2 relative à l'amélioration de l'accès aux financements ; il s'agira de s'assurer que (vi) 310 OP sont formées en éducation financière et la culture entrepreneuriale, (vii) les capacités des établissements financiers sont renforcées sur les produits financiers adaptés à l'agriculture ; (viii) 10 produits financiers adaptés à la filière rizicole sont développés par les établissements financiers et 100 plans d'affaires sont financés par les établissements financiers. Enfin pour la composante 3 coordination et gestion et suivi évaluation du projet, il s'agira de s'assurer que (ix) 25 conventions de partenariat sont signées entre le projet et les partenaires de mise en œuvre pour le renforcement de capacités des organisations des producteurs et leurs faïtières, (x) 5 sectoriels sont accompagnés dans leur réformes pour répondre aux besoins des acteurs de la filière riz ; (xi) 80% des activités sont mise en œuvre ; (xii) les bonnes pratiques en gestion des projets de la filière riz sont capitalisées et (xiii) une base des données de la filière est disponible. Le tableau ci-dessous résumé les activités par composante, sous-composante et par résultat attendu.

Composantes	Sous composantes	Résultats	Activités	Coût en FCFA	Cout en USD	Pourcentage
Composante1 : Développement d'infrastructures de transformation de riz et de compétences pour l'entrepreneuriat	Souscomposante1.1 : Amélioration de la production et de la productivité du riz ;	Résultat 1.1.1 : 34 milles tonnes de riz paddy sont produits	-Faciliter l'accès aux intrants de qualité aux producteurs	1 008 000 000	1 832 727	8,40%
			-Appuyer les producteurs dans la réalisation des opérations culturales (défrichement, dessouchage, labour, semis, entretiens récolte, conditionnement et stockage)			
		Résultat 1.1.2 : 7750 riziculteurs sont appuyés (formation, structuration, etc.)	-former les riziculteurs sur les itinéraires techniques de production et de post récolte	432 000 000	785 455	3,60%
			-former les riziculteurs sur la gestion organisationnelle			
	Souscomposante1.2 : Réhabilitation et construction des Infrastructures de production et de transformation ;	Résultat 1.2.1 : 9610 ha sont aménagés	-Identifier des sites à aménager	800 000 000	3 272 727	15,00%
			-Réaliser les études			
			-Recruter le prestataire chargé des aménagements			
		Résultat 1.2.2 : 300 km de pistes sont réhabilités	-Identifier des pistes à réhabiliter	1 800 000 000	3 272 727	15,00%
			-Réaliser les études			
			-Recruter le prestataire chargé de réhabilitation			
	Souscomposante1.3 : Développement des chaînes de valeurs de la filière riz.	Résultat 1.3.1 : les capacités organisationnelles et techniques des 310 OP sont renforcées	-Signer une convention avec structures d'appui conseil et les faïtières pour l'accompagnement technique et organisationnel	648 000 000	1 178 182	5,40%
			-Signer les devis plans annuels pour l'opérationnalisation des conventions			
		Résultat 1.3.2 : 80 OP accompagnées sont migrées en coopérative	-Signer une convention avec structures d'appui conseil et les faïtières pour l'accompagnement à migrer vers les coopératives	864 000 000	1 570 909	7,20%
			-Signer les devis plans annuels pour l'opérationnalisation des conventions			
		Résultat 1.3.3 : Appuis aux sectoriels pour les réformes institutionnelles	-Relecture et/ou élaboration des textes et pour réglementer la filière riz	648 000 000	1 178 182	5,40%

Composantes	Sous composantes	Résultats	Activités	Coût en FCFA	Cout en USD	Pourcentage
Composante 2 : Amélioration de l'accès aux financements	Sous composante 2.1 : Renforcement des capacités des acteurs	Résultat 2.1.1 : 310 OP sont formées en éducation financière et culture entrepreneuriale	-Former les membres des OP à l'éducation financière et entrepreneuriat	840 000 000	1 527 273	7,00%
			-Former les responsables sur l'élaboration de plan d'affaire			
			-Former les leaders des OP sur la comptabilité, la gestion de la trésorerie et le marketing			
			-Former les responsables sur le leadership et la gestion de conflit			
	Sous composante 2.2 : Développement d'un mécanisme de financement à coût partagé.	Résultat 2.1.2 : les capacités des établissements financiers sont renforcées sur les produits financiers adaptés à l'agriculture	-Recruter un consultant pour analyser les produits des établissements financiers et proposer des produits financiers adaptés aux acteurs de la filière riz	360 000 000	654 545	3,00%
			-Mettre à disposition des établissements financiers les données socioéconomiques sur la chaîne de valeur de la filière riz			
		Résultat 2.2.1 : 100 plans d'affaires sont financés par les établissements financiers	-Accompagner les acteurs dans le montage des plans d'affaire	1 800 000 000	3 272 727	15,00%
			-Mettre en place un fond de garanti pour favoriser l'accès aux crédits aux acteurs de la filière			
Composante 3 : Coordination et gestion et suivi évaluation du projet	Sous composante 3.1 : Renforcement des capacités institutionnelles	Résultat 3.1.1 : 25 conventions de partenariat sont signées entre le projet et les partenaires de mise en œuvre pour le renforcement de capacités des organisations des producteurs et leurs faîtières	-Identifier les services à rendre aux acteurs de la filière riz par les partenaires de mise en œuvre	225 000 000	409 091	1,88%
			-Elaborer les différentes conventions,			
			-Négocier les conventions			
			-Faire signer les conventions			
		Résultat 3.1.2 : 5 sectoriels sont accompagnés dans leur réformes pour répondre aux besoins des acteurs de la filière riz	-Faire un diagnostic institutionnel des sectoriels pour identifier les réformes	225 000 000	409 091	1,88%
			-Proposer un plan d'action pour les réformes			
			-Mettre en œuvre le plan d'action			

Composantes	Sous composantes	Résultats	Activités	Coût en FCFA	Cout en USD	Pourcentage
	Sous composante 3.2 : Coordination, gestion et suivi évaluation.	Résultat 3.1.3 : 80% des activités sont mise en œuvre	-Mettre le projet en œuvre	1 080 000 000	1 963 636	9,00%
		Résultat 3.2.1 : les bonnes pratiques en gestion des projets de la filière riz sont capitalisées	-Identifier les bonnes pratiques	135 000 000	245 455	1,13%
			-Elaborer les fiches des bonnes pratiques			
			-Diffuser les fiches de bonnes pratiques			
		Résultat 3.2.2 : Une base de données de la filière riz est disponible	-Acquérir un logiciel de gestion de base des données de la filière	135 000 000	245 455	1,13%
			-Mettre en place un système de collecte des données			
				12 000 000 000	21 818 182	

Stratégie de mise en œuvre

Le Projet est placé sous la cotutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR). La concertation au niveau national est assurée par un Comité National de Pilotage (CNP) qui sera créé par arrêté conjoint des Ministres en charge de l'Agriculture. Au niveau déconcentré, cette concertation se fera à travers des Comités de Concertation (CC) à l'échelle sous préfectorale qui seront créés par décision du MADR.

Les services de l'Etat ayant un rôle dans la mise en œuvre du Projet sont, au niveau régional, préfectoral et sous-préfectoral, l'ACDA, l'ICRA, la DRDE, la DRDA et ONASEM. Au niveau central, il s'agit : (i) de la Direction Générale de suivi évaluation du MDRA, de la Direction générale de l'ICRA, celles de l'ACDA, de l'ONASEM et de l'ANDE (appui technique). Dans l'ensemble, les services de l'Etat seront chargés : (i) de la supervision et du contrôle de qualité des intrants et produits agricoles (semences, matériel génétique animal) ; (ii) d'intervenir dans le renforcement des capacités des différents acteurs du projet (formation des agents des ONG, formation des délégués techniques paysans, formation des groupements...).

Organisation de gestion

Le projet sera coordonné par une équipe de cadre expérimentés recrutés sur une base compétitive. Au niveau national, l'UCG signera des conventions et contrats de performance avec des partenaires étatiques et non étatiques dans les différents domaines de mise en œuvre du Projet. Trois antennes seront mises en place pour l'opérationnalisation du projet au niveau régional.

Les agences techniques (ACDA, ANDE, ICRA) seront responsabilisées à la mise en œuvre des activités du Projet dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage à travers des conventions et protocoles de collaboration conclues avec l'UCG. Certaines activités spécifiques seront mises en œuvre par des opérateurs et prestataires de services, une assistance technique nationale et internationale, recrutée par voie compétitive sera liée au Projet par des contrats de performance

Suivi-Evaluation

Le système de suivi-évaluation du PRACAM permettra de mesurer l'état d'avancement de l'exécution du Projet, ses effets et son impact sur les groupes cibles y compris les indicateurs de base du Système de mesure des résultats opérationnels. Un manuel de SE sera structuré selon trois fonctions, chacune d'elle recourant à des sources d'informations et d'outils spécifiques : (i) le suivi interne de la planification en mesurant les taux d'exécution physique et financier du PTBA ; (ii) le suivi des indicateurs du cadre logique pour mesurer l'atteinte des produits et effets attendus du Projet (iii) les études d'impacts. Une base de données informatisée sera développée sur mesure pour le Projet qui sera aussi équipé en logiciels SIG pour produire des cartes sur les interventions

Risques

Les risques identifiés, le niveau d'évaluation et les mesures de mitigations sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Risque	Evaluation	Conséquences	Mesures d'atténuations
Dégradation de la crise politique et sécuritaire du pays et sa propagation vers la zone du PREPAS	Moyenne	Interruption des activités Difficultés de supervision	• Antenne de coordination à Bangui • Animer la cohésion sociale

Risque	Evaluation	Conséquences	Mesures d'atténuation
Faibles capacités techniques et managériales de l'équipe du Projet	Elevée	Faible réalisation des objectifs du projet en termes de quantité, qualité et durabilité	• Délégation à des prestataires spécialisés • Assistance technique internationale • Appui à la phase des recrutements • Renforcement des capacités du personnel
Faibles capacités des partenaires de mise en œuvre	Elevée	Faible performance et durabilité des actions sur le terrain	• Analyse institutionnelle des partenaires gouvernementaux et les prestataires de services potentiels • Renforcements des capacités • Renforcement du suivi des partenariats et renouvellement sur la base des résultats
Manque de coordination des interventions des PTF	Moyenne	Création de structures parallèles	• Appuyer la coordination et le suivi sectoriels
Evénements climatiques extrêmes	Basse	Diminution de la productivité/production	• Intégration de la dimension adaptation dans les activités • Approche intégrée d'agriculture et d'élevage